Plaisir (78) : profitant de son statut de «référent fraude», un employé de Pôle emploi soupçonné d'avoir détourné près de 300.000 euros

17/03/2022 à 18h16



Une escroquerie particulièrement lucrative. Un employé du pôle Emploi de Plaisir (Yvelines) est accusé d'avoir détourné près de 300.000 euros d'indemnisations chômage. L'employé profitait de son statut de «référent fraude» pour valider lui-même ses fausses procédures. L'homme de 61 ans montait des faux dossiers pour des personnes qui n'étaient pas éligibles à ces sommes, en échange de rémunérations ou de relations sexuelles, lorsqu'il s'agissait d'une femme.

La méthode était particulièrement bien rodée. L'employé montait des faux dossiers de demandes d'aides. Pour parvenir à ses fins, il volait des attestations d'employeurs dans d'autres fichiers, avant de les falsifier. En tant que «référent fraude», selon les informations du Parisien, pour valider les procédures.

Avec cette arnaque, l'homme a détourné exactement 294.000 euros des caisses de Pôle Emploi, s'enrichissant lui-même à

hauteur de 102.000 euros. L’entourloupe a été révélée aux yeux de tous lors d’un contrôle interne aléatoire du Pôle Emploi, mettant en évidence les incohérences de certains dossiers.

Au total, huit personnes, âgées de 35 à 54 ans, originaires de Paris ou des Hauts-de-Seine, ont été identifiées pour l’instant. Six ont même été interpellées pour recel d’escroquerie aggravée.

cnews